

L'Echo Remaudièrois

WWW.LAREMAUDIERE.FR/ ■

Janvier 2026 ■

Le magazine municipal d'informations de La Remaudière - n°60

Meilleurs voeux 2026

Une nouvelle année pour écrire des pages d'événements
emprunts de **solidarité**, de **réussite**, de **dynamisme** et de **fierté**
pour notre commune de La Remaudière.

REGARD SUR NOS VILLAGES LA BORDERIE – PARTIE I

voir au dos de ce magazine



INFOS MUNICIPALES

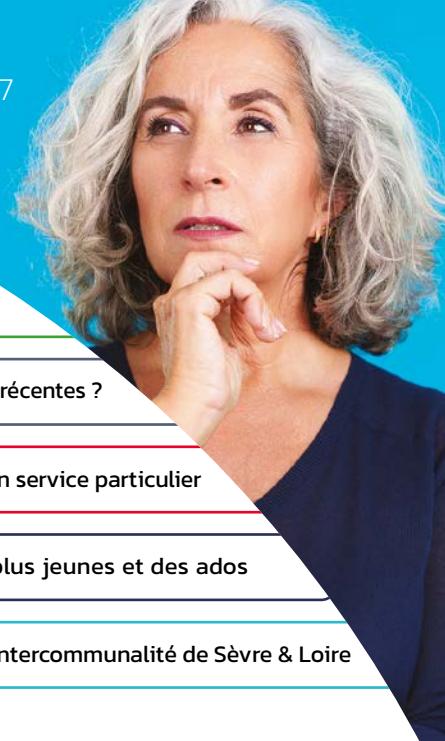
ACTUS SOCIALES

QUESTION DU MOIS

2025, retour en images... p.5

Ateliers cognitifs... p.7

Le réseau des biblio ?... p.8



3 ÉDITO → le mot de l'équipe et les annonces municipales utiles

4 INFORMATIONS → les dernières infos pratiques sur ma Commune

6 ACTUS SOCIALES → Quelles directions choisir parmi les mesures récentes ?

9 QUESTIONS DU MOIS → focus sur une personne, sur un service particulier

10 ENFANCE-JEUNESSE → on vous parle des plus jeunes et des ados

10 CCSL → les annonces du mois publiées par l'Intercommunalité de Sèvre & Loire

2026

Bonne année !



MAIRIE DE LA REMAUDIÈRE

22, rue Olivier de Clisson
44430 LA REMAUDIÈRE

02 40 33 72 30

www.laremaudiere.fr

secretariat@laremaudiere.fr

laremaudiereofficielle

Horaires d'ouverture

Mardi : 9h-12h30 / 15h-19h
Mercredi & jeudi : 9h-12h30

Vendredi : 9h-12h30 / 14h-17h

BIBLIOTHÈQUE

Au fil des mots...

Horaires d'ouverture

Mercredi : 10h à 12h

Vendredi : 16h à 18h

Dimanche : 10h à 12h

1 place de l'Église | Contact : 06 87 40 46 83
bibliotheques@cc-sevreloire.fr

DEMANDE DE PARUTION

vous avez jusqu'au 10 du mois en cours pour nous faire parvenir vos documents à paraître dans le prochain bulletin.

Merci d'envoyer vos articles à : communication@laremaudiere.fr

Bulletin municipal n° 60 : JANVIER 2026

Création graphique : AZcommunication.fr
Responsable publication : Mme Anne CHOBLÉT

Directrice communication : Mme Carine GUINEHUT

Impression : Graphicom®

Tirage : 550 exemplaires

Imprimés sur papier PEFC

Dépôt légal à parution

RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE

LES JEUNES NÉS EN JANVIER 2010

doivent se présenter en mairie munis du livret de famille des parents.

En cas d'absence du jeune, la démarche peut être faite par son représentant légal.

**BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT**

C'EST OBLIGATOIRE



www.defense.gouv.fr/jdc



N'OUBLIEZ PAS !



En ce mois de janvier 2026, l'Écho Remaudiérois ouvre une nouvelle année d'information locale et de lien communal.

Comme à chaque début d'année, ce numéro marque un moment privilégié pour rassembler les actualités, les initiatives et les temps forts qui rythment la vie de la commune.

La Remaudière continue de s'appuyer sur la richesse de son tissu associatif, la vitalité de ses habitants et la diversité de ses activités. Ce bulletin reste un espace partagé, destiné à mettre en lumière la vie quotidienne de la commune, les événements qui l'animent et les acteurs qui contribuent à son dynamisme.

Que ce début d'année soit l'occasion de rappeler l'importance de la convivialité, du vivre-ensemble et de l'entraide qui caractérisent la commune.

L'Écho Remaudiérois poursuivra sa mission d'information et de valorisation de la vie locale, au service de toutes et de tous.

« Toute l'équipe municipale souhaite à l'ensemble des lecteurs et des remaudiérois une année 2026 placée sous le signe de la sérénité, de la confiance et de l'engagement collectif et vous convie à la cérémonie des vœux qui se déroulera le dimanche 25 janvier à 10h30 salle des loisirs. »



NE PAS OUBLIER !

- Collecte des déchets les lundis 12 et 26 janvier 2026
- Collecte de sang (prendre RDV sur : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr)
- le mardi 6 janvier à La Chapelle Basse Mer (salle de la chapellaine) de 16h à 19h30
- le mardi 20 janvier à St Julien de Concelles (salle de la quintaine) de 16h à 19h30.



URBANISME



Déclarations préalables :

- M.GABORY Baptiste - 168, La Potardière - Installation de 12 panneaux photovoltaïques
- M.NERELUS Frantz - 4, impasse des Orchidées - Réalisation d'une véranda en remplacement d'une pergola
- M.LEWANDOWSKI Wilfried - 7, rue du Charron - Clôture
- M.COULON Luc - 21, rue Olivier de Clisson - Clôture
- M.LEBEURY Julien - 1, rue des Forsythias - Installation 4 panneaux photovoltaïque sur toiture

RÉSULTATS DU BAROMÈTRE VÉLO 2025



Du 28 février au 3 juin 2025 a eu lieu la quatrième édition de l'enquête du Baromètre vélo dont l'objectif est de mesurer le ressenti des usagers sur leur environnement cyclable.

L'association Place au vélo Loire Divatte vous propose une rencontre pour présenter les résultats de cette enquête publiés le 18 septembre.

Quels sont les principaux enseignements pour les communes de la Communauté de communes Sèvre et Loire : la participation, les notes climat vélo par thème, les contributions géographiques et les retours des usagers.

Une réunion publique de présentation aura lieu le samedi 31 janvier à 10h salle des Tanneurs au Loux-Bottreau, ouverte à tous.

Retrouvez tous les résultats en ligne sur www.barometre-velo.fr/2025/



COMPTE RENDU RÉSUMÉ du CONSEIL MUNICIPAL du 9/12/2025

→ Ce compte rendu est consultable sur le site internet de la Commune dans la rubrique La ville/La Mairie ou directement avec le QR code ci-dessus.

Enfance -Jeunesse

1. Convention de participation financière La Boissière du Doré pour l'accueil des enfants Remaudiérois à l'ALSH – Approuvée à l'unanimité
2. Recrutements 2026 – Approuvés à l'unanimité

CCSL

3. Convention urbanisme 2026 – Approuvée à l'unanimité

Finances

4. Marché informatique – Approuvé à l'unanimité
5. Commission Appel d'offre – Approuvée à l'unanimité

6. Autorisation de Mme Le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement – Approuvée à l'unanimité

Ressources Humaines

7. Mutuelle communale – participation employeur – Approuvée à l'unanimité

Affaires générales

8. TE 44 – Approuvé à l'unanimité
9. Tableau des élus – Approuvé à l'unanimité
10. Convention CITEO – Approuvé à l'unanimité

ÉTAT CIVIL 2025*



NAISSANCES

Rose HERBRETEAU BOISGILLOT – 18, rue Olivier de Clisson – Née le 30 janvier 2025

Aywen AVRANCHE – 9, rue du Charron – Né le 7 avril 2025

Marceau DUTOIS – 168, L'Énaudière – Né le 18 mai

Basile PAVAGEAU – 195, L'Énaudière – Né le 4 juillet 2025

Elie TIERNY – 113, La Mostière – Né le 1^{er} octobre 2025



MARIAGES

Julie RIBAULT & Jean-Philippe NAAS – Le 28 juin 2025

DÉCÈS

M. Donatien PINEAU – 150, La Borderie – 99 ans – le 7 février 2025

M. Raymond CHRISTOPHE – 11, rue des Logis – 73 ans – le 28 février 2025

Mme Marie-Josèphe BUROT – EHPAD Orée d'Anjou – auparavant domiciliée les Épinettes – 101 ans – le 7 mars 2025

Mme Rose PINEAU – EHPAD Orée d'Anjou – auparavant domiciliée le Pré Bourneau – 99 ans – le 8 mars 2025

Mme Anne BOURGET veuve GALISSON – 3, rue du Stade – 67 ans – le 9 mars 2025

Mme LETOURNEUX veuve MERLAUD Colette – auparavant domiciliée 27, rue Olivier de Clisson – 75 ans – le 5 juin 2025

Mme ÉMERIAU Madeleine – auparavant domiciliée 12 rue d'Anjou – 94 ans – le 24 septembre 2025



Arrivée de MARTIN DUPÉ

Martin a rejoint Sylvain au service technique de la mairie depuis octobre 2025.

Alors Martin, parle nous de toi : « J'ai 21 ans et j'habite à Ancenis-Saint Géron. J'ai fait une formation de CAP – Jardinier paysagiste – et à suivre un Brevet Professionnel – Aménagements paysagers – au lycée de Briacé.

Passionné par la nature, je suis sensibilisé par le fait de mettre en valeur les espaces verts et d'optimiser l'entretien et la création du paysage.

Pour moi, aujourd'hui, l'enjeu principal est de préserver la biodiversité et de mettre l'environnement au cœur des projets et des préoccupations ».

Merci Martin et bienvenue à toi.



RETOUR sur la collecte de BOITES SOLIDAIRES

27 cadeaux ont été généreusement déposés en mairie dans le cadre de l'opération « Boîtes solidaires » organisée par le CCAS.

Grâce à votre générosité, des personnes plus démunies ont pu ressentir la joie d'ouvrir un cadeau à Noël.

Un grand merci à chacun d'entre vous pour ce geste solidaire et rempli de chaleur humaine.



LE GOÛTER DE NOËL

Le 18 décembre dernier, afin de remercier les enfants de l'école pour leur implication dans la réalisation des décorations de Noël de la commune, l'équipe municipale a renouvelé son traditionnel goûter.

Un moment convivial et apprécié de tous, placé sous le signe du partage et de la bonne humeur.

Les manifestations 2026

Janvier

24 - Concours de belote (club des aînés)

25 - Cérémonie des voeux (municipalité)

06 - Boum (APEL)

21 - Concours de belote (UNC)

Expo à la bibliothèque

Mars

14 - Repas des chasseurs (ACCA)

28 - Animations pour les enfants (CDF)



Avril

12 - Les 10 ans du bar entr'amis

25 - Balade gourmande (CME)



Mai

08- Rando du 08 mai (chemins de traverse)



08 - Commémoration (UNC)

24 - Vide grenier (CDF)

Juin

18 - Fête de la musique (municipalité et associations)

20 - Kermesse école (APEL)



Juillet

Repos bien mérité



Août

23 - Concours de pétanque (lurons festifs)



Septembre

04 - Moules frites (bar entr'amis)

05 - Cinéma en plein air (CME)



Octobre

11 - Rando des châtaignes

17 - Concours de belote

18 - RRX



31 - Soirée Halloween

Novembre

11 - Commémoration (UNC)

21 ou 28 - Potée auvergnate (lurons festifs)

Repas des aînés (date à confirmer)

Décembre

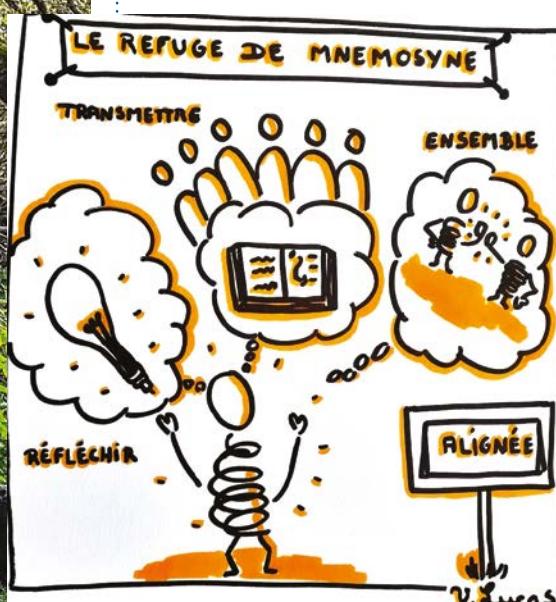
Marché de noël (date à confirmer)



Certaines dates pourront être actualisées en cours d'année 2026

LES ATELIERS COGNITIFS COLLECTIFS DE JANVIER 2026

En janvier, Valérie LUCAS, qui était présente lors de la Semaine Bleue sur la commune en octobre dernier, revient pour proposer une série de 6 ateliers de stimulation cognitive conçus cette fois pour tout public, répartis sur janvier et février 2026.



VENEZ VOUS AMUSER, APPRENDRE ET PRENDRE SOIN DE VOTRE CERVEAU !

Ces ateliers sont conçus pour tous, même sans déficit cognitif, afin d'entretenir ses fonctions cognitives, mieux vivre son quotidien et favoriser un vieillissement actif et serein.

Ils sont également particulièrement utiles pour celles et ceux qui ont connu une période d'arrêt ou de modification de leur activité professionnelle (retraite, burn-out, congé parental, etc.), afin de retrouver de la confiance et de la motivation dans leurs capacités.

Chaque atelier dure une heure et permet aux participants de repartir avec des conseils pratiques et des stratégies applicables au quotidien pour maintenir et améliorer leurs fonctions cognitives. Ces moments seront également l'occasion de partager des expériences, de découvrir des astuces, le tout avec humour et bienveillance, sans aucun jugement.

Que vous souhaitiez stimuler votre mémoire, votre attention ou votre capacité d'organisation, ces ateliers sont une véritable opportunité de prendre soin de votre cerveau tout en passant un moment convivial et enrichissant.

Six ateliers seront proposés les 9, 16, 23 et 30 janvier 2026, ainsi que les 6 et 13 février 2026, de 10h à 11h.

Avant cela, **une conférence de présentation aura lieu le 7 janvier 2026 à 10h**, dans la salle du conseil (à côté de la mairie).

La participation à l'ensemble des 6 ateliers est fortement conseillée afin de bénéficier pleinement de l'accompagnement et des effets de la stimulation cognitive.

Les inscriptions sont obligatoires et se font à l'accueil de la mairie, accompagnées du règlement de 30 € (soit 5 € par atelier).

!! Attention : le nombre de places est limité !

à Noter !

CONFÉRENCE DE PRÉSENTATION

le 7 janvier 2026 à 10h

+ 6 ATELIERS PROPOSÉS

les 9, 16, 23 et 30 janvier 2026

les 6 et 13 février 2026 de 10h à 11h.

QUESTION DU MOIS



L'ACCÈS AU RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES, COMMENT ÇA MARCHE ?



Qui, comment, où ? L'accès au réseau...

Le réseau regroupe **7 bibliothèques** réparties sur le territoire de la CCSL : Boissière-du-Doré, Chapelle-Heulin, Mouzillon, Le Pallet, La Regrippière, La Remaudière, et la médiathèque de Vallet.

L'accès à la consultation sur place (livres, magazines, ressources, internet...) est **libre, gratuit et ouvert à tous** – sans condition d'inscription.

Pour emprunter des documents, il faut s'inscrire et obtenir une carte de prêt valable un an.

Inscription & tarifs

L'inscription se fait par famille : chaque membre reçoit une carte individuelle.

TARIFS :

- Résidents de la CCSL : 15 €/an/famille
- Nouveaux arrivants (sur présentation d'un bon remis en mairie) : 1^{ère} année gratuite
- Hors territoire CCSL : 25 €/an/famille

Pour s'inscrire : remplir une fiche, présenter un justificatif de domicile (facture, bail...).



Emprunt & services disponibles

Une fois inscrit, vous pouvez :

- Emprunter livres, magazines, livres CD, DVD pour 4 semaines
- Emprunter jusqu'à 6 documents jeunesse (pour 0 - 13 ans), ou 6 documents jeunesse ou adultes (à partir de 14 ans)
- Emprunter DVD (limité à 3 par famille, avec 1 DVD jeunesse max)
- Prolonger un prêt en ligne, par téléphone ou sur place, si le document n'est pas réservé
- Consulter sur place — gratuitement — les livres, magazines, ressources, ou utiliser les postes internet / Wi Fi proposés dans les bibliothèques

Autres services :

- + Accès Wi Fi gratuit et postes de consultation internet dans le réseau
- + Possibilité de réserver des documents (livres, revues, DVD) via votre compte lecteur
- + Possibilité de faire des suggestions d'achat via un formulaire ou directement dans les bibliothèques.



Au fil des mots... au fil des infos

Une nouvelle rubrique, "Les livres et vous", fera son apparition sur le bulletin en 2026.

Vous y retrouverez toutes les informations et actualités concernant la bibliothèque de notre commune, ainsi que les coups de cœur.

>> Pour retrouver toutes les actualités des autres bibliothèques du réseau, RDV directement sur le site CCSL : <https://bibliotheques.cc-sevreloire.fr/> ou via ce QR code >>





CLUB DE L'AMITIÉ

Le club de l'amitié de la Remaudière vous souhaite tous ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Nous invitons tous les amateurs de belote à notre concours le 24 janvier 2026 dans la salle de la Boissière du Doré.

Nous serons heureux d'accueillir tous ceux qui veulent se joindre à nous pour passer un après-midi, chaque semaine impaire, pour diverses activités et dans l'année des sorties avec l'inter club, tout cela dans la joie et la bonne humeur.

Vaincre la solitude, permettre à des personnes de se retrouver, voilà notre objectif, donc nous vous attendons.

Bonne année
Le bureau

CONCOURS DE BELOTE

AVEC ANNONCES

♥ ♦ ♣ ♠

24 JANVIER

À 14H

ORGANISÉ PAR LE CLUB DE L'AMITIÉ
SALLE MONTFORT À LA BOISSIERE DU DORÉ

♥ ♦ ♣ ♠

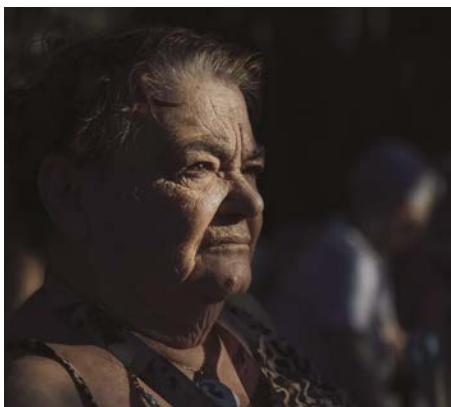
RRX

L'Assemblée Générale du **RRX 2026** se déroulera le **14 janvier 2026 à 20h30** salle du conseil.



PETITS FRÈRES DES PAUVRES

Non à l'isolement de nos ainés



Dans la Loire Vignoble, les bénévoles des Petits Frères des Pauvres accompagnent régulièrement des personnes âgées qui souffrent de solitude et d'isolement.

À travers des visites à domicile et des temps collectifs, nous partageons des moments simples et chaleureux, qui permettent peu à peu de recréer du lien, de retrouver le goût des échanges et la joie d'être ensemble.

Plus notre équipe s'agrandit, plus nous pouvons offrir ces instants de partage et de convivialité à d'autres personnes isolées.

Il y a sans doute près de chez vous quelqu'un qui se sent un peu seul et qui apprécierait une visite, une écoute, une présence bienveillante...

Et puis, il y a vous, qui avez peut-être un peu de temps et l'envie de créer du lien, de rencontrer et de partager.

Alors, rejoignez-nous, votre présence compte aussi !

Plus notre équipe est nombreuse, plus nombreuses seront les personnes qui retrouveront ces joies des moments partagés.

Pour en savoir plus : www.petitsfreresdespauvres.fr ou au 06 25 99 90 38

sèvre & loire news

la lettre d'infos mensuelle de la Communauté de communes Sèvre & Loire

SOLIDARITÉS

« Aide & Soins à domicile en Sèvre & Loire » : un nouveau service autonomie à domicile

Aujourd'hui, 90 % des Français souhaitent vivre le plus longtemps possible chez eux. Pour répondre à cette aspiration forte, une réforme nationale des Services Autonomie à Domicile (SAD) est entrée en vigueur. Elle vise à simplifier les démarches, à mieux coordonner les interventions et à réorganiser les services du maintien à domicile. En Sèvre & Loire, cette transformation sera pleinement opérationnelle au 1er janvier 2026 avec la création du SAD mixte « Aide & Soins à domicile en Sèvre & Loire »

Ce SAD mixte, issu du regroupement des deux services autonomie de la CCSL (Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile et Service de Soins Infirmiers à domicile), permet une nouvelle approche intégrée et coordonnée de l'aide à domicile (auxiliaires de vie sociale) et des soins (Aides-soignantes).

Il couvre les 11 communes de Sèvre & Loire en accompagnant dans leur autonomie les personnes âgées, les personnes en situation de handicap et ceux souffrant de maladies chroniques.



Ce qui change pour les bénéficiaires

- **Un guichet unique**: pour toutes les demandes d'aide et de soin, simplifiant ainsi les démarches administratives ;
- **Une meilleure coordination des interventions** permettant une réponse globale et personnalisée aux besoins ;
- Des actions renforcées pour **prévenir la perte d'autonomie, soutenir les aidant.e.s et lutter contre l'isolement ou la maltraitance**.

Les bénéficiaires pourront continuer à faire appel au service d'aide à domicile de leur choix. Le nouveau service assurera la coordination entre l'aide et les soins en lien étroit avec l'ensemble des SAD Aide du territoire, grâce à un travail partenarial fort entre tous les acteurs du domicile présents sur la Communauté de communes Sèvre & Loire.

L'arrivée du service « Aide & Soins à domicile en Sèvre & Loire » s'accompagne par la mise en service d'un n° de guichet unique : 02 51 71 92 20.

ENFANCE & PARENTALITÉ

Le métier d'assistant maternel et l'éducation des enfants au cœur d'une journée spéciale le 31 janvier à Gorges

Afin de susciter une vocation au métier d'assistant.e maternel.le, le Relais Petite Enfance (RPE) de la Communauté de communes Sèvre & Loire et celui de Clisson Sèvre & Maine Agglo s'associent pour organiser la seconde édition du Forum métier des assistant.e.s maternel.le.s. Cette journée destinée aux professionnels en activité, aux personnes en reconversion ou curieuses de découvrir ce métier aura lieu **le samedi 31 janvier 2026 au lycée Charles Péguy à Gorges**. L'après-midi, une conférence gratuite sur les questions d'éducation de l'enfant sera ouverte aux parents.

Le programme de la journée

Forum métier assistant maternel

à destination des professionnels, des personnes en reconversion ou curieuses de découvrir ce métier

Matin de 10h à 13h30

Des espaces d'informations avec les partenaires du secteur, des échanges entre professionnels et des ateliers sur l'« aménagement des espaces jeux », avec La Sauce Ludique, la « pédagogie de la nature », avec Simone Niessen, « la familiarisation » avec le Département de Loire-Atlantique ou encore un atelier autour de la gestion du stress et de la pédagogie alternative.

Conférence « Et baisse les yeux quand j'te parle » gratuit, ouvert à toutes et tous

L'après-midi de 14h à 16h

Camille Pasquier, comédienne invite à prendre du recul avec humour et simplicité sur la vision de l'éducation qu'on peut imposer aux enfants.
Plus d'informations sur cc-sevreloire.fr et famille.clissonsevremaine.fr



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

PLUi : fin de l'enquête publique et approbation du document

En mai dernier, la communauté de communes a arrêté son projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Les documents de ce projet ainsi que ceux de l'élaboration du zonage d'assainissement des eaux usées de la communauté de communes ont été ouverts à la consultation des citoyens durant 38 jours d'enquête publique, du 8 septembre au 15 octobre 2025.

Pour rappel, le PLUi est un document d'orientation des objectifs de la collectivité en matière d'habitat, d'équipements publics, de développement économique, de mobilité, d'environnement et de paysages. Il détermine les possibilités de construction et d'usage des sols sur l'ensemble des communes d'un territoire. Il reflète l'expression du projet politique d'aménagement et de développement du territoire pour les 10-15 prochaines années et prend en compte les politiques nationales et territoriales d'aménagement.

A l'issue des 38 jours d'enquête publique, comprenant 17 permanences avec les commissaires enquêteurs, le rapport et les conclusions motivées de la commission d'enquête sont tenus à la disposition du public pendant une durée d'un an. Ces documents sont dès à présent consultables, sur le site web de la communauté de communes et des communes, aux espaces Sèvre (Vallet) et Loire (Divatte-sur-Loire) et dans les 11 mairies de Sèvre & Loire.

Suite à cette phase d'enquête publique, combinée aux retours des Personnes Publiques Associées (PPA), le projet du Plan Local d'Urbanisme intercommunal sera soumis à approbation lors du premier conseil communautaire de 2026. Les réponses aux contributions du public durant l'enquête publique seront portées à la connaissance du public suite au conseil communautaire. Elles seront répertoriées dans un tableau de synthèse.



Scannez-moi
pour accéder
aux documents
issus de
l'enquête publique



REJOIGNEZ-NOUS SUR FACEBOOK
en likant la page Facebook de
« La Communauté de communes
Sèvre & Loire ».

Ne ratez plus rien !
ACTUS, HORAIRES, INFOS,
ÉVÉNEMENTS, PHOTOS,
VIDÉOS, ÉQUIPEMENTS...





REGARD SUR NOS VILLAGES

LA BORDERIE – PARTIE 1

Identifié sur les plans cadastraux de 1808, 1849 et 1933 ainsi que dans les actes notariés de Bourderie, il s'agit d'un toponyme occitan dont la forme française est Borderie. Le lieu se nomme aujourd'hui Borderie et Basse-Borderie pour la partie basse du village.

Au XVIII^e siècle, « La Borderie et Basse-Borderie » relevaient de la seigneurie de la Berrière, située à la Chapelle-Basse-Mer. De larges douves du château témoignent encore d'un passé féodal et défensif.

En 1868, le château de la Berrière fait partie du « Cressement », dont la particularité est son rattachement territorial à la commune de Barbechat – alors nouvellement indépendante – tout en conservant ses liens avec la paroisse de la Chapelle-Basse-Mer.

Depuis 2016, ce château appartient à la commune nouvelle de Divatte-sur-Loire.

La domination seigneuriale semble se maintenir jusqu'à la Révolution.

La borderie tire son nom d'une petite exploitation agricole dont la superficie pouvait varier selon les régions et la nature des terrains. Dans notre région, les borderies appartaient à des propriétaires exploitants. Ceux-ci cultivaient eux-mêmes leurs terres : souvent deux à trois hectares, composés de parcelles très morcelées, auxquels s'ajoutaient deux à trois

hectares loués aux alentours, par fermage ou métayage. Le partage de ces propriétés à chaque génération entre les héritiers contribuait à diviser un bien déjà modeste, entraînant de nombreuses servitudes et des modifications constantes de l'exploitation. On perdait l'héritage des frères et sœurs, mais on récupérait celui de l'épouse... si elle avait été bien choisie.



La borderie s'oppose à la métairie. Dans notre région, les métairies — de 18 à 25 hectares — appartaient à de riches propriétaires terriens qui louaient terres, bâtiments agricoles et maison d'habitation à un fermier. Celui-ci en assurait la production. Le fermage se payait soit en argent, soit en denrées végétales ou animales provenant de l'exploitation. Les terres étaient généralement groupées autour des bâtiments, formant de grandes parcelles : cela garantissait de meilleurs rendements et limitait les déplacements. En cas de décès du propriétaire, l'intégrité de la ferme était préservée, soit par la vente de l'ensemble, soit par l'héritage.

Le village est situé sur l'étroite bande communale, le long de la route vicinale dite « route du Milieu », à proximité de la Divatte. À l'origine, il n'existe probablement qu'une seule ferme, avec maison d'habitation et dépendances. Puis, au milieu du XIX^e siècle, période où la commune voit sa population croître considérablement, le village se développe et se compose de deux ensembles : la Borderie et la Basse-Borderie. De nouveaux bâtiments, habitations et dépendances apparaissent à la fin du XIX^e siècle

et au début du XX^e, accompagnant la division du domaine d'origine en plusieurs lieux d'exploitation.

On recense neuf fermes ou borderies au début du XX^e siècle, jusqu'à la Première Guerre mondiale. Il en reste sept à la Toussaint 1921, période de renouvellement des fermages. Toutes adhèrent à la coopérative agricole créée le 9 juillet 1922, qui révolutionne les méthodes de travail : on y réalise en commun les battages de blé, de trèfle et de blé noir, en quantités variables selon la superficie de chaque ferme et l'orientation culturelle du fermier.

La famille Foulonneau/Bigéard Julien est alors la plus importante productrice de blé, avec 73 boisseaux, suivie de Sécher François (57), Boutillier Jean (50), Pineau Joseph (39), Lecoindre Joseph (23), Foulonneau/Petiteau (18) et Foulonneau Joséphine (10). Pour le trèfle, Pineau Joseph fournit 72 boisseaux et Sécher François 30.

Comme dans d'autres villages, l'entraide et le travail en commun sont fréquents entre voisins, tous paysans : soutirage du vin, battages, veillées... Les habitants étaient réputés bons vivants, et l'entente y était excellente, comme en témoignent les réunions régulières organisées « pour faire la fête », au son de l'accordéon.

Ce village a été particulièrement touché par les conflits successifs :

- + **Révolution** : le 1^{er} février 1794, Jacques Morinière, 35 ans, est tué à la Regrippière ; le 5 mai 1794, René Grasset est tué à Yzernay, en Anjou.
- + **Guerre de 1870-1871** : Joseph Boutillier, Mort pour la Patrie.
- + **Guerre de 1914-1918** : cinq Morts pour la France, tous cultivateurs : Jean-Baptiste Forget, Jean-Marie Joseph Foulonneau, Léon Joseph Foulonneau, Jean-Baptiste Peltanche et Joseph Petiteau. À la même époque, à La Remaudière, sur 952 habitants en 1914, 210 furent mobilisés, et 54 moururent pour la France, dont ceux de ce village.

Puissions-nous tirer les enseignements du passé pour que de telles tragédies ne se reproduisent jamais.

J.P. descendant de Bordier



Rencontre festive à la Petite-Borderie au son de l'accordéon